

DESTINATION EUROPE

...ET UN PEU PLUS LOIN



Au départ de Champagne-Ardenne

PORTAIL EUROPEEN
DE LA JEUNESSE

 Erasmus+



eurodesk


NORD EST
La Banque de
votre Territoire

INFORMATION
JEUNESSE



CRIJ
CHAMPAGNE-ARDENNE

CRIJ

Champagne-Ardenne

La réponse à vos questions !

SE FORMER



TRAVAILLER



SE LOGER



SE DÉPLACER



CONNAÎTRE
SES DROITS



AGIR



SE DISTRAIRE



S'OCCUPER
DE SA SANTÉ



BOUGER À
L'INTERNATIONAL



Rencontrez des
professionnels
de l'information

Obtenez
des conseils

Accédez
à des services

Participez
à des ateliers

CRIJ Champagne-Ardenne
41 rue de Talleyrand - 51100 Reims
Tél. 03 26 79 84 79 - ijca@crij-ca.fr
Du lundi au vendredi de 13h à 18h sans rdv.

INFORMATION
JEUNESSE



CRIJ
CHAMPAGNE-ARDENNE

www.jeunes-ca.fr

Apprendre ailleurs, autre chose, autrement. C'est une possibilité qui est offerte aux jeunes grâce aux multiples programmes et dispositifs mis en place depuis de nombreuses années par l'Union européenne, les pays membres, les collectivités locales et les acteurs locaux et régionaux. 10 ans après sa première édition, « Destination Europe... et un peu plus loin » a pour objectif de faire le point sur ces dispositifs et leur mise en œuvre en Champagne-Ardenne.

Le CRIJ Champagne-Ardenne poursuit donc sa mission de promotion de la mobilité des jeunes en élargissant son champ d'action au monde entier. Quelles que soient les destinations envisagées, le CRIJ Champagne-Ardenne s'attache bien sûr à présenter ces multiples dispositifs et opportunités, mais il met surtout l'accent sur les atouts d'une telle expérience dans le parcours d'un jeune : autonomie, capacités d'adaptation, compétences linguistiques, ouverture d'esprit, apprentissages professionnels nouveaux, rencontres, amitiés... Une expérience unique qu'il faut avoir tenté une fois dans sa vie et qui constitue un véritable levier de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Prendre connaissance de ce petit guide est une première étape pour ceux qui se sentent l'envie d'apprendre et de découvrir sous d'autres horizons.

Bonne lecture à toutes et tous.

Kim DUNTZE
Présidente du CRIJ Champagne-Ardenne



DESTINATION EUROPE

...ET UN PEU PLUS LOIN

Directrice de la publication : Kim Duntze • Directrice Editoriale : Isabelle Lovato • Coordination éditoriale : Claire Conlon (CIDJ) • Rédaction : Réseau Eurodesk • Adaptation régionale : Raphaël Perez, Angela Liñares Pita (CRIJ Champagne-Ardenne) • Maquette : Florence Escotte (CRIJ Champagne-Ardenne) • Impression : Imprimerie de Champagne

Ce guide a été édité avec l'aide de l'Union européenne dans le cadre du programme Erasmus+. Les informations qu'il contient sont publiées par Eurodesk France et le CIDJ et n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.

Ce guide fait partie d'une collection nationale et a été réalisé en coopération avec les correspondants Eurodesk des Centres régionaux Information Jeunesse en France.

Tirage : 5 000 exemplaires



CRIJ Champagne-Ardenne

41 rue de Talleyrand - 51100 Reims
www.jeunes-ca.fr

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur.

La reproduction partielle ou totale des renseignements contenus dans cette édition à des fins de commercialisation est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.

Le CRIJ Champagne-Ardenne bénéficie d'un financement de :



RÉGION
CHAMPAGNE
ARDENNE



CA
NORD EST

La Banque de
votre Territoire

Reims.fr

Sommaire

10 bonnes raisons de partir p. 5

**Préparer son départ
et son retour p. 7**

Langues.....	p. 8
Papiers.....	p. 8
Sécurité sociale et santé	p. 9
Transport	p. 9
Logement.....	p. 10
Argent.....	p. 10
Allocation chômage.....	p. 11
Impôts	p. 11
Retraite.....	p. 11
Retour	p. 13
Valoriser votre expérience.....	p. 13

Faire des études p. 15

Quand partir.....	p. 16
Partir à titre individuel.....	p. 17
Partir dans le cadre d'un programme	p. 17
Trouver une bourse	p. 18

Trouver un stage p. 21

S'informer sur la réglementation des stages.....	p. 22
Comment chercher	p. 22
Partir dans le cadre d'un programme	p. 24
Trouver une bourse	p. 25

Trouver un emploi, un job..... p. 27

Comment chercher	p. 28
Reconnaissance professionnelle.....	p. 29
Jobs saisonniers	p. 30
Rédiger votre candidature	p. 31
Autres pistes.....	p. 32



Faire du volontariat..... p. 33

Chantiers de jeunes	p. 34
Service volontaire européen (SVE)	p. 34
Service civique à l'international	p. 35
Volontariat de solidarité internationale (VSI)	p. 35
Volontariat franco-allemand	p. 36
Volontariat international en entreprise ou en administration (VIE/VIA)	p. 36
Volontariat des Nations Unies (VNU)	p. 37
Volontariat international de la francophonie (VIF)	p. 37

Partir autrement..... p. 39

Partir dans le cadre d'un programme	p. 40
Autres pistes.....	p. 40
Aides et bourses de voyage.....	p. 41

En savoir plus..... p. 43

L'information à la source.....	p. 44
L'information en région.....	p. 45



10 bonnes raisons de partir

Envie de changer d'air ? L'idée de partir vous trotte dans la tête depuis un moment mais vous hésitez encore ? Partir à l'étranger est une expérience formatrice et enrichissante... voici une petite liste qui vous aidera à sauter le pas !



1. VIVE L'AUTONOMIE !

Lorsque vous aurez vécu plusieurs mois à l'autre bout du monde, les petits tracas du quotidien vous feront sourire. Loin de votre famille, de vos amis et de votre zone de confort, vous apprendrez à trouver des solutions et à vous débrouiller seul.



4. « JAG TALAR SVENSKA » (JE PARLE SUÉDOIS)

Le moyen le plus efficace d'apprendre une langue, c'est d'être obligé de la parler : instinct de survie ! Même si les premiers jours peuvent être fatigants, vous allez être surpris de la rapidité à laquelle vous progresserez !



2. APPRENDRE AUTREMENT !

Quel que soit l'objet de votre mobilité, une expérience internationale vous permet de découvrir d'autres façons de travailler ou d'étudier, d'autres méthodes d'apprentissage, d'autres formes d'organisation. C'est une excellente façon de développer vos compétences et de devenir force de propositions dans votre vie professionnelle future.



5. IMMERSION TOTALE

Vous n'êtes pas simplement « de passage ». Vous allez avoir le temps de découvrir un pays en profondeur, de découvrir le pays, ses habitants, et vous pourrez témoigner d'un vrai « vécu » à votre retour.



3. « L'AUBERGE ESPAGNOLE »

On part seul, mais on ne rentre jamais seul. Partir, c'est l'occasion unique de rencontrer des jeunes venus du monde entier ! Vous reviendrez avec un carnet d'adresses véritablement international.



6. « CONNAIS-TOI TOI-MÊME »

Rien de tel qu'une expérience internationale pour faire le point sur vos valeurs et vos atouts !



7. CHOC CULTUREL ?

Soyez prêt à découvrir la vie sous un nouvel œil ! Glissez-vous dans la peau d'un habitant du pays et adoptez un nouveau mode de vie et une nouvelle culture le temps de votre séjour !



9. DÉVELOPPEZ VOTRE « ADAPTABILITÉ »

En découvrant une culture, des personnes ou une langue, vous apprendrez à vous adapter à de nouvelles situations, qualité très appréciée des employeurs !



8. BOOSTEZ VOTRE CV

Une expérience internationale, ça se valorise dans un CV ! Elle fera de vous un candidat plus intéressant ! Selon une étude de la Commission européenne en 2014, les étudiants Erasmus auraient une meilleure employabilité de 70 % que l'ensemble des étudiants.



10. « OPEN YOUR MIND! »

A travers vos rencontres, votre regard sur les autres évoluera et vous rendra plus ouvert, plus tolérant. C'est une expérience humaine avant tout !



Préparer son départ et son retour

Langues	p. 8
Papiers	p. 8
<i>En Europe</i>	p. 8
<i>A l'international</i>	p. 8
Sécurité sociale et santé	p. 9
<i>En Europe</i>	p. 9
<i>A l'international</i>	p. 9
Transport	p. 9
Logement	p. 10
<i>Logement temporaire</i>	p. 10
<i>Logement de longue durée</i>	p. 10
Argent	p. 10
Allocation chômage	p. 11
Impôts	p. 11
Retraite	p. 11
Retour	p. 13
Valoriser votre expérience	p. 13

Vous partez pour des études, un stage, un emploi ou un volontariat ? La préparation de votre départ est la première étape d'un séjour réussi, ne l'oubliez pas ! Voici quelques indications qui vous seront utiles.



Langues

Selon les projets, il n'est pas impératif de parler la langue du pays d'accueil. Pensez toutefois à tester votre niveau et à vous préparer.

www.dialang.org

www.alte.org

www.bulats.org

www.euro-mobil.org

Pas besoin d'être bilingue !

Avant votre départ, imprégnez-vous de la langue du pays en utilisant des plateformes en ligne (www.linguanet-worldwide.org et applications gratuites (Duolingo, Busuu), en regardant vos films ou séries dans la langue du pays, ou en participant à un café des langues ou à un tandem linguistique avec un étudiant international de votre ville.

Vous pouvez entretenir une correspondance et améliorer votre niveau de langue et votre niveau de culture du pays en Europe et à l'international grâce à ces adresses :

www.ipfpenfriends.com

www.epals.com

www.franceworld.com

attestation d'enregistrement de durée illimitée.

<http://europa.eu/youreurope>

(Rubrique *L'Europe est à vous / Citoyens / Formalités de séjour*)

www.service-public.fr

(Rubrique *Particuliers / Etrangers / Résider à l'étranger*)



BON A SAVOIR

Pour les séjours de longue durée, l'**inscription au registre des français** établis hors de France est conseillée, notamment pour s'inscrire sur les listes électorales ou obtenir une nouvelle carte d'identité. Contactez le consulat français de votre pays d'accueil.

Papiers

En Europe

Une carte d'identité ou un passeport en cours de validité suffit pour se déplacer, séjourner et travailler dans un pays de l'UE.

Si vous partez plus de 3 mois pour étudier, travailler ou mener un projet, selon le pays, il sera nécessaire de vous enregistrer auprès des autorités (généralement à la mairie ou au commissariat de police). Vous obtiendrez alors une

A l'international

Pour entrer dans la plupart des pays hors UE, un visa adapté au but de votre voyage (tourisme, emploi, études) est souvent exigé. Contactez l'ambassade ou le consulat en France du pays où vous vous rendez.

www.diplomatie.gouv.fr

(Rubrique *Le Ministère et son réseau / Annuaires et adresses du MAEDI / Ambassades et Consultats étrangers en France*)

www.diplomatie.gouv.fr

(Rubrique *Services aux Citoyens / Préparer son expatriation*)

Sécurité sociale et santé

En Europe

Demandez la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) à votre caisse d'assurance maladie. Gratuite et valable deux ans, elle est reconnue dans les pays de l'UE, en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse. Elle permet la prise en charge des soins de santé médicalement nécessaires dans le pays du séjour.

En cas d'avance de frais médicaux ou de consultation en médecine privée, conservez les factures et les justificatifs de paiement et adressez-les à votre caisse, avec le formulaire S3125 « Soins reçus à l'étranger », pour vous faire rembourser à votre retour en France.

Pour les salariés, la protection sociale varie selon les statuts : les salariés détachés par une entreprise française sont soumis au système de sécurité sociale français. Et leurs cotisations sont versées en France. Les salariés d'entreprises d'un pays de l'UE et les travailleurs frontaliers relèvent du régime de sécurité sociale du pays où ils travaillent et ils cotisent à ce régime.



Le **112** est le numéro d'appel d'urgence valable partout en Europe.

A l'international

Hors UE, vos soins médicaux peuvent être pris en charge par votre caisse d'assurance maladie sous certaines conditions. En général, seuls les soins urgents imprévus pourront éventuellement être remboursés, mais vous devrez régler vos frais médicaux sur place.

Des vaccinations peuvent être nécessaires, voire obligatoires, selon les pays.

Quelle que soit la destination, pour un long séjour, il est conseillé de souscrire un contrat d'assistance ou d'assurance, qui garantit le remboursement des frais médicaux engagés et le rapatriement sanitaire en cas de maladie à l'étranger.

www.ameli.fr

www.cleiss.fr (*Rubrique Particuliers*)

www.cfe.fr

Transport

Il est préférable de repérer vos billets d'avion sur les sites comparateurs avant de les acheter sur le site officiel de la compagnie aérienne. Pensez à prendre vos billets à l'avance et à bien lire les conditions (l'enregistrement en ligne est obligatoire pour certaines compagnies low cost, la limitation du poids des bagages varie selon les compagnies).

Si vous prenez le bus, il existe plusieurs compagnies qui desservent plus de 1 500 villes européennes. Pour les adeptes du chemin de fer, les Pass Interrail (<http://fr.interrail.eu>) vous permettront de voyager à prix réduit. Le covoiturage reste aussi une possibilité pour des destinations partout en Europe.

Le permis de conduire français est reconnu par convention dans les 28 Etats membres de l'UE, en Islande, en Norvège et au Liechtenstein.

Si vous voyagez en bateau, consultez www.ferrylines.com et www.aferry.fr pour retrouver les principales lignes de ferry en Europe et Méditerranée.

<http://europa.eu/youreurope>
(Rubrique Citoyens / Voyager / Droits des passagers)

Logement

Logement temporaire

Auberge de jeunesse, chambre ou canapé chez l'habitant, gîte, pension : toutes ces formules vous permettront d'avoir du temps pour approfondir votre recherche.

www.french.hostelworld.com

www.hihostels.com

www.ymca.int

www.airbnb.fr

www.couchsurfing.com

Logement de longue durée

Les foyers d'étudiants ou de jeunes travailleurs et les cités universitaires n'existent pas dans tous les pays. Les services des relations internationales des universités peuvent orienter les étudiants dans leurs recherches. La colocation reste l'une des solutions les plus répandues pour trouver un logement à l'étranger. Pour avoir des pistes spécifiques au pays dans lequel vous partez, contactez le CRIJ Champagne-Ardenne.



Argent

Si vous souhaitez utiliser votre compte français pendant votre séjour de quelques mois à l'étranger, examinez avec votre banquier les conditions de gestion à distance (coût des virements, utilisation de votre carte à l'étranger et montants des retraits autorisés par semaine). Si vous choisissez d'ouvrir un compte à l'étranger, les justificatifs demandés varient selon les pays (justificatif de domicile, titre de séjour si hors UE, attestation d'études). Demandez une lettre de recommandation à votre banque française, ça peut toujours être utile !

Pensez aux cartes de réductions pour les transports, l'hébergement, les lieux culturels, etc.

- Carte jeune internationale
<http://carteiyc.fr>
- Carte jeune européenne
www.eyca.org
- Carte d'étudiant internationale
www.isic.fr



BON A SAVOIR

Le Pass Jeunes Expat' du Crédit Agricole du Nord Est vous offre des retraits gratuits et illimités dans le pays d'accueil, des virements internationaux gratuits, des conseils pour préparer votre départ... Pour partir avec l'esprit tranquille !

www.ca-nord-est.fr

Allocation chômage

Vous pouvez maintenir vos allocations chômage pendant 3 mois dans les pays de l'Espace économique européen.

Avant de partir, faites remplir le formulaire U2 par l'agence Pôle emploi de votre domicile. Il faudra vous inscrire rapidement comme demandeur d'emploi dans le pays de destination auprès de l'organisme compétent.

La même démarche est à faire si vous percevez une indemnité dans un pays de l'Espace économique européen et que vous rentrez en France.

- Si vous avez travaillé en France avant votre départ, Pôle emploi prendra en compte les périodes de travail accomplies à l'étranger.
- Si vous avez travaillé à l'étranger, Pôle emploi peut vous verser, sous conditions, une allocation temporaire d'attente (ATA).

<http://europa.eu/youreurope>
(Rubrique Travail et Retraite / Chômage et Allocations)

www.pole-emploi.fr
(Rubrique Candidat / Pôle emploi et moi / Mes allocations / Situations et professions particulières / L'indemnisation du chômage en Europe)



Impôts

Il n'y a pas d'harmonisation au niveau communautaire des règles de l'impôt sur le revenu. Dans la plupart des pays européens, les impôts sont retenus à la source sur le salaire. L'endroit où vous allez payer vos impôts dépend de votre domiciliation fiscale et de l'existence ou non d'une convention fiscale entre la France et le pays d'accueil. Si vous travaillez dans un autre pays de l'UE plus de 6 mois par an, vos impôts seront retenus à votre domicile fiscal, donc sur place. Si votre séjour est de moins de 6 mois par an, vous payerez vos impôts en France.

<http://europa.eu/youreurope>
(Rubrique Travail et Retraite / Fiscalité / Impôts sur le revenu à l'étranger)

www.impots.gouv.fr
(Rubrique Particuliers / Je suis à l'étranger)

Retraite

Chaque pays a son système de protection sociale et l'âge de la retraite varie d'un pays à l'autre. Il existe néanmoins au sein de l'UE une coordination des régimes obligatoires de sécurité sociale. Elle permet à toute personne ayant travaillé dans plusieurs pays de faire valoir ses périodes de travail à l'étranger pour le calcul de sa pension retraite. C'est le centre de sécurité sociale du dernier pays où vous avez travaillé qui traite le dossier.

www.lassuranceretraite.fr

Pass Jeunes Expat'⁽¹⁾

POUR RÉUSSIR VOTRE SÉJOUR À L'ÉTRANGER !



Carte Gold Mastercard ou VISA Premier⁽²⁾



Frais de retrait et de paiement à l'étranger remboursés



Frais de virements internationaux remboursés



Crédit Agricole en ligne⁽³⁾
Gestion par internet et mobile⁽³⁾

BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PASS JEUNES EXPAT' ?

**CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER OU CONNECTEZ-VOUS SUR
www.ca-nord-est.fr⁽³⁾**

(1) Le Pass Jeunes Expat' est une option du Compte-Service Mozaïc+ (jusqu'à 24 ans inclus), ou du Compte Service Optimum+ ou du Compte à Composer (Socle + 2 modules minimum, ces 2 derniers étant disponibles à partir de 18 ans.

(2) Gratuité sur la cotisation de la carte Gold Mastercard ou Visa Premier avec débit immédiat. Prix indicatif au 01/01/2015 de la cotisation annuelle de la carte Gold Mastercard ou Visa Premier avec débit immédiat : 107,60 euros. Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

(3) coût selon fournisseur d'accès internet

Offre soumise à conditions. Renseignez-vous en agence.

10/2015 – Réf : 10130414 – Edité par la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST - Société coopérative à capital variable Etablissement de Crédit – Société de courtage d'assurances – RCS Reims n° 394 157 085 – N° ORIAS 07 022 663 – Siège social : 25 rue Libergier – 51088 REIMS CEDEX – Crédit Photo : Thinkstock.



NORD EST

*La Banque de
votre Territoire*

Retour

Un séjour à l'étranger va booster votre projet professionnel et personnel. A vous de bien le valoriser ! Certaines démarches sont à engager avant votre départ de l'étranger. D'autres doivent être faites dès votre retour en France :

- Si vous poursuivez des études à votre retour, les réinscriptions se font souvent en février/mars : consultez les sites Internet des universités ou des écoles.
- Si vous avez travaillé à l'étranger, conservez toutes les pièces justificatives (bulletins de paie, certificats de travail) nécessaires pour votre recherche d'emploi en France.

www.ufe.org

(Rubrique Je rentre en France)

<http://vosdroits.service-public.fr>

(Rubrique Particuliers / Etranger / Résider à l'étranger / Français à l'étranger : préparer son retour en France)

Valoriser votre expérience

Votre stage à l'étranger a permis de booster votre projet professionnel et personnel ? Retranscrivez votre expérience dans votre CV et pensez à activer vos réseaux à votre retour !

Mettez en valeur les compétences acquises au cours de votre mobilité sur votre CV : adaptabilité, ouverture d'esprit, découvertes culturelles, perfectionnement linguistique.

Conservez tous les justificatifs de votre expérience à l'étranger dans un dossier : bulletins de paie, certificats de travail, attestations de l'employeur, copies de vos réalisations.

BON A SAVOIR

Avant de partir, informez-vous sur le pays, sa culture, son climat et son mode de vie. Commencez par consulter les « **Clics Pays** » du réseau Eurodesk qui recensent les sites Internet incontournables pour tous les pays européens. Vous trouverez aussi beaucoup d'informations pratiques sur le portail YourEurope (<http://europa.eu/youreurope>), sur les guides touristiques et sur les dossiers pays réalisés par le ministère des Affaires étrangères (www.diplomatie.gouv.fr - Rubrique Services aux citoyens / Préparer son expatriation / Dossiers pays de l'expatriation)



Dès votre retour, illustrez votre expérience sur vos réseaux personnels (Facebook) et professionnels (LinkedIn, Viadeo) et restez en veille en cas de recrutement.

Dans tous les cas, consultez les paramètres de sécurité de vos réseaux sociaux et soignez votre « e-réputation » !

BON A SAVOIR

Le CV et le passeport des langues **Europass** constituent un modèle unique destiné à tout citoyen désirant étudier ou travailler dans un autre Etat membre. Il permet de présenter les compétences et les qualifications de manière claire dans les différentes langues de l'UE. Il aide les établissements d'enseignement et de formation ainsi que les employeurs à mieux évaluer les connaissances acquises.

<http://europass.cedefop.europa.eu/fr>

Lorsque vous participez à une action Jeunesse du programme Erasmus+, vous pouvez recevoir un « **Youthpass** ».

Ce certificat européen identifie et valorise les compétences acquises pendant votre expérience à l'étranger. C'est un vrai « + » dans votre parcours et pour votre CV !

www.erasmusplus-jeunesse.fr
(Rubrique *Déposer un projet Erasmus+ Jeunesse / Monter un projet / Youthpass*)

www.youthpass.eu/fr/youthpass

Pour en savoir + :

CRIJ Champagne-Ardenne /
Centre d'Information Europe Direct
41 rue de Talleyrand - 51100 Reims
Tél. 03 26 79 84 75
ipe-champagneardenne@crij-ca.fr
www.jeunes-ca.fr

Faire des études

Quand partirp. 16

Avant le bacp. 16

Après le bacp. 16

Après un bac +2p. 16

Après un bac +3p. 16

Partir à titre individuelp. 17

Trouver un établissement et vous inscrirep. 17

Faire reconnaître vos diplômesp. 17

Partir dans le cadre d'un programmep. 17

Vous êtes collégien ou lycéenp. 17

Vous êtes lycéen en lycée professionnel ou apprentip. 17

Vous êtes étudiantp. 18

Trouver une boursep. 18

Bourses nationalesp. 18

En Champagne-Ardennep. 18

Bourses des pays les plus demandésp. 19

Bourses d'associations et de fondations privéesp. 20



Poursuivre ses études à l'étranger sans être inscrit en France peut être un parcours du combattant ! Mais il existe d'autres possibilités, alors n'hésitez pas à vous lancer. Le réseau Eurodesk est là pour vous aider (www.eurodesk.eu).

Quand partir

Avant le bac

Suivre une scolarité à la française, mais à l'étranger, c'est possible ! Vous pouvez suivre une formation « labellisée » Education nationale dans des écoles, collèges et lycées de 130 pays.

www.aefe.fr

BON A SAVOIR

La bourse « De Londres »

permet de passer une année de première ou de terminale dans un lycée français à Barcelone, Dublin, Londres, Madrid, Munich et Vienne sans rien dépenser ou presque.

www.eduscol.education.fr

Une année scolaire dans un lycée à l'étranger vous permettra d'améliorer considérablement votre niveau de langue.

Attention, cette année peut s'avérer très chère et ne sera pas reconnue par l'Education nationale à votre retour.

www.unse.org

www.unosel.com

www.loffice.org

Le bac international (IB) n'est pas reconnu en France. Il est donc recommandé de s'inscrire dans un lycée français à l'étranger afin d'obtenir le bac français, de passer un bac européen ou encore un bac binational reconnu à la fois en France et à l'étranger (AbiBac franco-allemand, BachiBac franco-espagnol et EsaBac franco-italien).

www.ibo.org/fr

www.eursec.eu

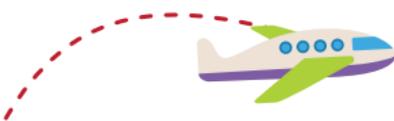
www.education.gouv.fr

Après le bac

Dans l'Union européenne, le bac est généralement reconnu, bien que chaque pays ou université impose ses conditions d'admission. Hors Europe, l'accès aux universités se fait le plus souvent en passant des examens. Attention, les droits d'inscription peuvent être relativement élevés.

Après un bac +2

Le bac +2 (BTS, DUT) est souvent sans équivalence à l'étranger. Vous serez probablement admis en première année de formation.



Après un bac +3

C'est le meilleur moment pour partir étudier à l'étranger :

- Au niveau européen, le système de la Licence, Master et Doctorat (LMD) harmonise la reconnaissance des diplômes et facilite la mobilité des étudiants.
- Pour les pays hors Europe, les modalités d'inscriptions varient selon les organismes de formation, mais à ce niveau d'études, les correspondances sont nombreuses.
- Les échanges bilatéraux entre universités permettent de partir dans le monde entier tout en facilitant les démarches.

Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.euroguidance-france.org

<http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice>

Partir à titre individuel

Trouver un établissement et vous inscrire

Les dates et les conditions d'inscription diffèrent selon les pays. Informez-vous et préparez-vous à d'éventuels examens d'entrée.

<http://ec.europa.eu/ploteus>

www.iau-aiu.net/fr/content/portail-whed

www.studyineurope.eu

www.mastersportal.eu

www.euro-mobil.org

www.euroguidance-france.org

Faire reconnaître vos diplômes

Les dispositifs varient selon les pays. L'établissement d'accueil est souvent le seul à évaluer la valeur de votre diplôme, et donc à décider de vous inscrire ou pas. Le réseau ENIC-NARIC peut vous aider sur la reconnaissance, même si son avis est purement facultatif. Un conseil : commencez à vous y prendre un an à l'avance car il y a beaucoup de démarches à faire (demande de dispense d'études, attestation et traduction de diplômes, etc.).

www.ciep.fr/enic-naric-france

Partir dans le cadre d'un programme

Vous êtes collégien ou lycéen

Erasmus+ Enseignement scolaire

Qui peut partir ? Les collégiens et lycéens (à partir de 14 ans).

Pour quoi faire ? Etudier ou participer à un échange de classes à l'étranger.

Plus d'informations : Contactez votre professeur principal, CPE ou principal de votre établissement.

www.agence-erasmus.fr

Vous êtes lycéen en lycée professionnel ou apprenti

Erasmus+ Formation professionnelle

Qui peut partir ? Les lycéens en lycée professionnel (apprentis inclus).

Pour quoi faire ? Suivre une formation incluant une période en entreprise.

Plus d'informations : Parlez-en à une personne de votre établissement.

www.agence-erasmus.fr

BON A SAVOIR

Même si beaucoup de pays proposent des parcours en **apprentissage**, ce mode de formation n'est pas le plus courant en Europe et varie d'un pays à l'autre.

<http://mavoieproeurope.onisep.fr>

Vous êtes étudiant

Erasmus+ Enseignement supérieur

Qui peut partir ? Les étudiants.
Pour quoi faire ? Etudier à l'étranger.
Plus d'informations : Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.agence-erasmus.fr

Erasmus+ Enseignement supérieur > Masters conjoints

Qui peut partir ? Les étudiants en master.

Pour quoi faire ? Obtenir un diplôme double, multiple ou conjoint grâce à la collaboration de trois universités.

Plus d'informations : Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.agence-erasmus.fr

Programmes bilatéraux et échanges interuniversitaires

De nombreuses universités ou écoles ont passé des accords d'échanges d'étudiants ou de formations en double cursus avec des établissements à l'étranger. Ces programmes permettent la préparation de doubles diplômes. Parlez-en au service des relations internationales de votre établissement.



Trouver une bourse

Bourses nationales

Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Aide à la mobilité internationale (aide complémentaire à la bourse du CROUS)

Quel montant ? 400 €.

Qui peut en bénéficier ? Les étudiants boursiers qui souhaitent suivre une formation supérieure ou effectuer un stage à l'étranger dans le cadre de leur cursus d'études et qui en font la demande dans le dossier social étudiant (DSE) du CROUS.

Plus d'informations : Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.cnous.fr/carte

En Champagne-Ardenne

La Région Champagne-Ardenne donne un coup de pouce aux jeunes champardennais !

Aide à la mobilité internationale

Pour les étudiants champardennais inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en France qui effectuent un stage ou un séjour d'études à l'international. Aide financière à hauteur de 80 € à 100 € par semaine, dans la limite de 30 semaines. Toutes les destinations à l'étranger sont possibles.

Bourse de séjour à l'étranger

Permet aux lycéens en 2nde, en 1ère et en terminale d'un établissement de Champagne-Ardenne de partir en séjour linguistique ou en stage en entreprise. La bourse s'élève à 80 € par jeune et par semaine et elle est portée à 240 € si l'élève est boursier.

Au niveau départemental, seul le Conseil Départemental des Ardennes propose un soutien à une mobilité (sur critères sociaux), appelé « bourse d'études linguistiques ».

Certaines municipalités comme Reims, Troyes ou Vitry-le-François attribuent des bourses municipales d'enseignement supérieur qui peuvent venir en complément des autres bourses. Contactez la mairie de votre lieu de résidence.

www.jeunes-ca.fr

(Rubrique Bourses et Aides)

www.cr-champagne-ardenne.fr

(Rubrique Guide des aides)

Bourses des pays les plus demandés

Allemagne

- Programmes Sauzay et Voltaire de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)

Quel montant ? Forfait pour les frais de voyage ; le programme Voltaire prévoit également un soutien financier de 250 €.

Qui peut en bénéficier ? Les élèves germanistes participant à un échange linguistique au collège (3 mois) ou au lycée (6 mois).

Plus d'informations : Contactez votre professeur d'allemand, CPE ou le principal de votre établissement.

www.ofaj.org

- Bourse d'études de longue durée de l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD)

Quel montant ? 750 € par mois.

Qui peut en bénéficier ? Les étudiants titulaires d'au moins un bac +3 souhaitant poursuivre leurs études en Allemagne.

Plus d'informations : Contactez l'Office allemand d'échanges universitaires.

<http://paris.daad.de>

Royaume-Uni

- Bourses d'études « Entente Cordiale » du British Council

Quel montant ? Cette bourse couvre les frais de scolarité jusqu'à un maximum de £6,000, auquel s'ajoute un montant forfaitaire couvrant les frais de séjour.

Qui peut en bénéficier ? Les étudiants titulaires d'au moins un bac +3 souhaitant effectuer une année d'études ou de recherche au Royaume-Uni.

Plus d'informations : Contactez le British Council en France

www.britishcouncil.fr

www.prospect.ac.uk/funding_postgraduate_study.htm

www.educationuk.org/france

www.rcuk.ac.uk



Etats-Unis

- Programme Fulbright Etudiant

Quel montant ? Entre 15 000 \$ et 45 000 \$ pour 9 mois.

Qui peut en bénéficier ? Les étudiants titulaires d'un bac +3 souhaitant poursuivre leur formation aux Etats-Unis.

Plus d'informations : Contactez la Commission franco-américaine Fulbright.

www.fulbright-france.org

- Bourse Georges Lurcy

Quel montant ? Jusqu'à 20 000 \$ pour 9 mois.

Qui peut en bénéficier ? Les étudiants titulaires d'un bac +3 souhaitant poursuivre leur formation aux Etats-Unis.

Tous les domaines d'études sont concernés par la bourse Georges Lurcy à l'exception des sciences exactes. Les candidats dont le sujet d'études est lié aux Etats-Unis sont prioritaires.

Plus d'informations : Contactez la Commission franco-américaine

Fulbright
www.fulbright-france.org

Canada

• Bourse d'études supérieures du Canada Vanier (BESC Vanier)

Quel montant ? 50 000 \$ par an pour 3 ans maximum.

Qui peut en bénéficier ? Les diplômés souhaitant effectuer leur doctorat dans une université canadienne.

Plus d'informations :

www.vanier.gc.ca/fr

• Bourse de la fondation Jeanne Sauvé

Quel montant ? Cette bourse couvre l'aller/retour, l'hébergement, la nourriture (allocation mensuelle) et les frais d'inscription à l'université McGill.

Qui peut en bénéficier ? Tous les jeunes de 23 à 31 ans souhaitant effectuer une année universitaire à Montréal.

Plus d'informations : Contactez la Fondation Jeanne Sauvé (info@boursiersauve.org)

<http://jeannesauve.org/fr>

Bourses d'associations et de fondations privées

Pour encourager les jeunes talents, des entreprises, associations et fondations privées proposent des bourses et aides aux étudiants ayant un projet en lien avec les objectifs du donateur.

www.diplomatie.gouv.fr

(Rubrique Service aux citoyens / Préparer son expatriation / Etudes supérieures / Financer ses études)

www.centre-francais-fondations.org

Pour en savoir + :

CRIJ Champagne-Ardenne /
Centre d'Information Europe Direct
41 rue de Talleyrand - 51100 Reims
Tél. 03 26 79 84 75
ipe-champagneardenne@crij-ca.fr
www.jeunes-ca.fr

Trouver un stage

S'informer sur la réglementation des stagesp. 22

Comment chercherp.22

Pour optimiser votre démarche..... p. 22

Partir dans le cadre d'un programmep. 24

Vous êtes lycéen, apprenti ou étudiant p. 24

Assistant de français à l'étranger p. 25

PRAXES (Office franco-allemand pour la jeunesse - OFAJ)..... p. 25

En Champagne-Ardenne..... p. 25

Trouver une boursep. 25

Dispositifs et bourses nationales p. 26

Autres dispositifs..... p. 26

En Champagne-Ardenne..... p. 26



Avec un peu de recherche et d'organisation, un CV bien travaillé et des adresses utiles, vous avez la combinaison gagnante pour une expérience enrichissante sur le plan professionnel et humain !

S'informer sur la réglementation des stages

La pratique et la notion de stage ne sont pas identiques dans tous les pays : le statut de « stagiaire » varie selon les pays et il n'existe pas de statut « unique » de stagiaire en Europe. Chaque pays ayant sa définition et ses modalités de recrutement, il est important de s'informer au cas par cas, selon la destination choisie.

En France, le stage s'inscrit toujours dans le cadre d'une formation. Dans d'autres pays, la notion de stage s'apparente plutôt à une courte période de travail (travail temporaire ou occasionnel), comme en Italie ou en Espagne.

Ils sont formalisés par la signature d'une convention entre l'entreprise, l'établissement d'enseignement et le stagiaire. Il est reconnu comme faisant partie de la formation, en lien avec le diplôme préparé.

A l'étranger, cette convention n'a pas de valeur juridique : elle n'est donc pas obligatoire. Il est important d'expliquer à votre structure d'accueil en quoi consiste ce document afin de le valider avec elle. Gardez à l'esprit que les conditions de stage seront différentes : vous pouvez travailler plus (ou moins) que 35 heures, être rémunéré ou défrayé de certains frais (transports, logements, restauration).

www.european-mobility.eu
<http://mavoieproeurope.onisep.fr>

BON A SAVOIR

Vous pouvez partir en Europe (et à l'international) sans **convention** puisqu'il s'agit d'une tradition française. Par contre, demandez un écrit stipulant votre accord sur les conditions d'accueil : horaire de travail, lieu d'accueil, matériel mis à disposition, avantages éventuels.



Comment chercher

Pour optimiser votre démarche

Commencez vos recherches environ 6 mois à l'avance.

Évaluez votre niveau linguistique et commencez à le renforcer avant de partir.

Faites le point sur vos compétences et vos motivations.

Définissez le contenu du stage en proposant votre mission « idéale ». Informez-vous sur la situation économique et sur les entreprises du pays pour trouver la meilleure adéquation : vos compétences et votre motivation + les besoins de l'entreprise et la situation du pays = stage trouvé !

Adaptez votre CV et votre lettre de motivation dans la langue et selon les pratiques du pays, personnalisez vos envois en cherchant le nom des directions ou des ressources humaines et n'hésitez pas à faire des relances si vous n'avez pas de réponse au bout de 10 jours.

En premier lieu, contactez le service des relations internationales ou le bureau des stages de votre établissement. Il dispose en général de partenariats avec des structures à l'étranger et peut vous donner des listings d'entreprises.

Envoyer des candidatures spontanées.

Pensez à postuler auprès d'entreprises françaises implantées à l'étranger, des entreprises ayant des filiales en France et des entreprises locales du pays choisi.

www.tresor.economie.gouv.fr/Pays

Vous trouverez plus de contacts et d'idées grâce aux annuaires professionnels.

<http://fr.kompass.com>

www.lemoci.com

www.letudiant.fr/fiches/les-entreprises-qui-recrutent.html

www.europages.fr

www.wayp.com

www.ccifrance-international.org

Répondre à des offres sur des sites spécialisés.

Certains sites Internet ont développé des services d'offres de stage. N'hésitez pas à vérifier la fiabilité et l'éventuel coût de ces prestations. Il est préférable de partir d'adresses vérifiées avec des offres de qualité.

<http://aiesecfrance.org/fr>

www.iaeste.org/students

www.teli.asso.fr

<http://jobs-stages.letudiant.fr>

www.kapstages.com

www.jobstage.com

www.placeojeunes.com

www.directemploi.com

<http://odyssee-agri.com>

BON A SAVOIR

Halte aux arnaques !

Il existe des sites Internet qui proposent des offres de stage à l'étranger qui respectent la Charte européenne pour la qualité des stages. Pourquoi s'en priver ?

www.internsgopro.com

<http://erasmusintern.org>

Vous cherchez un stage, un contrat en apprentissage ou un emploi à l'étranger ? Toutes les opportunités de mobilité en Europe sont sur **Drop'pin**, la plateforme de la Commission européenne.

<https://ec.europa.eu/eures/droppin>

Retrouvez toutes les opportunités d'études et de stage à pourvoir rapidement sur **Last Minute Offers** (LMO), un portail du réseau Eurodesk.

<http://lastminute.eurodesk.eu>

Faire un stage dans une institution européenne et une organisation internationale.

Déposer une candidature auprès des institutions peut faire peur. Pourtant, les institutions européennes proposent des stages, parfois rémunérés.

Si vous êtes titulaire d'un niveau bac +3 et vous avez des compétences spécifiques (logistique, interprétariat...), tentez votre chance.

<http://europa.eu/epso>

www.diplomatie.gouv.fr

www.unric.org/fr/emploi-et-stages-a-lonu

<https://careers.un.org>

www.oecd.org/fr

Le ministère des Affaires étrangères accueille des étudiants en stage et propose des postes à l'étranger. Le stage s'effectue au sein d'une mission diplomatique ou consulaire (chancellerie politique, service de presse, service de coopération et d'action culturelle, section consulaire). Durée maximale : 6 mois. Niveau d'études : bac +3.

www.diplomatie.gouv.fr

Opter pour un stage « clé en main ». Vous pouvez vous faire accompagner par un organisme privé qui propose des « stages clés en main » (offre de stage, logement et assurance). Pensez bien à :

- Demander des précisions sur le logement (individuel ou collectif, salubrité, disponibilité)
- Examiner de près les clauses et le coût des services proposés
- Demander si un remboursement est prévu s'il n'y a pas de stage à la clé

BON A SAVOIR

Comment savoir si un organisme proposant des **stages « clés en main »** est fiable ?

Voici quelques critères utiles :

- Ne versez que 20 à 30 % du prix demandé à l'inscription
- Exigez que l'on vous remette un contrat écrit qui reprend l'ensemble des conditions
- N'effectuez pas de paiement à distance sans contrat signé préalable
- Préférez un organisme agréé, situé en France, donc soumis au droit français

Partir dans le cadre d'un programme

Vous êtes lycéen, apprenti ou étudiant

Erasmus+ Formation professionnelle

Qui peut partir ? Les lycéens, apprentis et étudiants de filières professionnelles.

Pour quoi faire ? Effectuer un stage de 2 semaines à 12 mois.

Plus d'informations :

www.agence-erasmus.fr



Erasmus+ Enseignement supérieur

Qui peut partir ? Les étudiants dès la 1^{ère} année d'études universitaires et jusqu'au doctorat.

Pour quoi faire ? Partir en stage de 2 à 12 mois.

Plus d'informations : Contactez le service des relations internationales ou bureau des stages de votre établissement.

www.agence-erasmus.fr

Assistant de français à l'étranger

Qui peut partir ? Les étudiants titulaires au moins d'une licence.

Pour quoi faire ? Partir 7 à 12 mois comme assistant de français à l'étranger.

Plus d'informations : Contactez le centre international d'études pédagogiques (CIEP).

www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger

PRAXES (Office franco-allemand pour la jeunesse - OFAJ)

Quel montant ? L'OFAJ assure le cadre juridique, le suivi et le placement des stagiaires, un pack d'assurance et la remise d'une attestation.

Qui peut en bénéficier ? Tous les bacheliers, jeunes diplômés de la formation professionnelle ou de l'enseignement supérieur, demandeurs d'emploi ou en cours de réorientation.

Pour quoi faire ? Un stage de 1 à 6 mois en Allemagne. Frais de dossier : 50 €.

Plus d'informations : Contactez l'OFAJ.

www.ofaj.org/praxes

BON A SAVOIR

L'association **AIESEC**, implantée dans de nombreuses écoles, peut vous aider à trouver une entreprise d'accueil.

<http://aiesecfrance.org/fr>

En Champagne-Ardenne

La Région Champagne-Ardenne propose aux demandeurs d'emploi de vivre une expérience internationale en entreprise grâce aux programmes :

Eurodyssée

Ces stages de 3 à 6 mois dans certaines régions européennes concernent tous les niveaux et domaines de formation. Ils sont indemnisés et précédés d'une formation linguistique d'un mois à l'arrivée. Pour participer, il faut avoir entre 18 et 30 ans, être demandeur d'emploi, être domicilié en Champagne-Ardenne et surtout avoir un projet professionnel.

MEVIPRO+

Il s'adresse également aux demandeurs d'emploi, domiciliés en Champagne-Ardenne, qui souhaitent acquérir une expérience professionnelle en concordance avec leur profil dans l'un des trois pays suivants : Allemagne, Irlande, Royaume-Uni. Les stages sont d'une durée de 24 semaines dont 3 à 4 semaines de cours de langue.

www.cr-champagne-ardenne.fr
(Rubrique Guide des aides)

www.jeunes-ca.fr
(Rubrique Bouger à l'International / Trouver un stage à l'étranger en dehors des études)

Trouver une bourse

Selon votre projet et votre situation, vous pouvez être bénéficiaire de bourses.

Informez-vous auprès de votre relais Eurodesk (www.eurodesk.eu/) le plus proche.

Dispositifs et bourses nationales

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Aide à la mobilité internationale (aide complémentaire à la bourse du CROUS)

Quel montant ? 400 € pour toute la mobilité.

Qui peut en bénéficier ? Les étudiants boursiers qui souhaitent effectuer un stage à l'étranger dans le cadre de leur cursus d'études et qui en font la demande dans le dossier social étudiant (DSE) au CROUS.

Plus d'informations : Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.cnous.fr/carte

Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Quel montant ? Jusqu'à 800 €.

Qui peut en bénéficier ? Les étudiants désirant faire un stage à l'étranger et ayant peu de ressources financières.

Plus d'informations : Contactez le service de la vie étudiante de votre université.

Autres dispositifs



Diálogo

Quel montant ? Une aide mensuelle, cotisation à la sécurité sociale du pays (moyennant 6 € par mois), hébergement à Madrid ou à Barcelone.

Qui peut en bénéficier ? Les étudiants qui souhaitent effectuer un stage (pas toujours rémunéré).

Plus d'informations :

www.dialogo.es

L'OFAJ

« Jobs ou stage dans la ville jumelée », « Bourse pour stage pratique pendant la formation

professionnelle et technologique », « Bourse pour stage pratique pour étudiants »...

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse propose plusieurs bourses pour les stages en Allemagne :

www.ofaj.org

En Champagne-Ardenne

La Région Champagne-Ardenne donne un coup de pouce aux jeunes champardennais !

Aide à la mobilité internationale

Pour les étudiants champardennais inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en France qui effectuent un stage ou un séjour d'études à l'international. Aide financière à hauteur de 80 € à 100 € par semaine, dans la limite de 30 semaines. Toutes les destinations à l'étranger sont possibles.

Bourse de séjour à l'étranger

Permet aux lycéens en 2^{de}, 1^{ère} et terminale d'un établissement de Champagne-Ardenne, de partir en séjour linguistique ou en stage en entreprise. La bourse s'élève à 80 € par jeune et par semaine et elle est portée à 240 € si l'élève est boursier.

Au niveau départemental, seul le Conseil Départemental des Ardennes propose un soutien à une mobilité (sur critères sociaux), appelé « bourse d'études linguistiques ». Certaines municipalités comme Reims, Troyes ou Vitry-le-François attribuent des bourses municipales d'enseignement supérieur qui peuvent venir en complément des autres bourses. Contactez la mairie de votre lieu de résidence.

Pour en savoir + :

CRIJ Champagne-Ardenne /
Centre d'Information Europe Direct
41 rue de Talleyrand - 51100 Reims
Tél. 03 26 79 84 75
ipe-champagneardenne@crij-ca.fr
www.jeunes-ca.fr

Trouver un emploi, un job

Comment chercher p. 28

Vous faire aider p. 28

Organiser votre prospection p. 29

Reconnaissance professionnelle p. 29

Jobs saisonniers p. 30

Hôtellerie-restauration p. 30

Tourisme, animation p. 30

Accompagnement de séjours linguistiques p. 30

Travaux agricoles p. 31

Rédiger votre candidature p. 31

Ecrire votre CV dans une autre langue p. 31

Rédiger une lettre de motivation p. 31

Autres pistes p. 32

En Europe p. 32

A l'international p. 32



Emploi qualifié ou job d'été, travailler dans un autre pays est source d'enrichissement personnel et professionnel ! Pour mener à bien votre projet, il est important de faire le point sur vos objectifs, vos acquis et qualités personnelles, sans oublier le choix du pays.

Comment chercher

Vous faire aider

Réseau EURES - EUROpean Employment Services

Réseau de coopération des services de l'emploi en Europe. Il fournit des informations pratiques sur les conditions de vie et de travail, les méthodes de recrutement de chaque pays, des conseils et une aide aux citoyens européens désirant travailler dans un autre pays. Dans les régions frontalières, les conseillers EURES favorisent également la mobilité transfrontalière des demandeurs d'emploi.

<https://ec.europa.eu/eures>

BON A SAVOIR

Vous pouvez rencontrer des conseillers EURES dans votre région, mais vous avez aussi la possibilité de **tchater en direct** tous les vendredis avec des conseillers de différents pays européens.

<https://ec.europa.eu/eures/public/fr/chat-with-eures-advisers>

Pôle emploi International

Pôle emploi apporte aide et conseils pour faciliter la mobilité professionnelle à l'international. Différents services sont proposés : rencontrer un conseiller pour valider votre projet professionnel, connaître l'offre et la demande d'emploi par pays, bénéficier de conseils juridiques sur la législation, les contrats de travail, la réglementation de l'emploi et des offres d'emploi en ligne.

www.pole-emploi.fr

Réseau Eurodesk

Eurodesk est un réseau européen d'information spécialisé dans la mobilité des jeunes en Europe. En France, Eurodesk s'appuie sur le réseau Information Jeunesse qui accompagne tous les jeunes qui veulent bouger en Europe, quel que soit leur projet : étudier, travailler, partir en volontariat... Ce réseau organise chaque année au printemps des « journées jobs d'été » avec des offres à l'international et publie la brochure « Trouver un job en Europe ».

www.eurodesk.eu

www.facebook.com/EurodeskFrance

Organismes privés qui proposent des jobs « clés en main »

Avant de contacter un organisme privé, examinez de près les clauses et le coût des services proposés. Ne versez à l'inscription que 20 à 30 % du prix demandé, et le reste en début de séjour. Exigez toujours un contrat écrit et n'effectuez pas de paiement à distance. Demandez des précisions sur le logement et assurez-vous aussi qu'un remboursement est prévu s'il n'y a pas de job à la clé. Enfin, préférez un organisme agréé, situé en France, donc soumis au droit français.

BON A SAVOIR

Vous cherchez un stage, un contrat en apprentissage ou un emploi à l'étranger, toutes les opportunités de mobilité en Europe sont sur **Drop'pin**, la plateforme de la Commission européenne.

<https://ec.europa.eu/eures/droppin>

Organiser votre prospection

Vous pouvez prospecter depuis la France en répondant à des annonces ou en envoyant des candidatures spontanées. Si vous aimez l'aventure et préférez rechercher du travail sur place, prévoyez un budget pour vos frais de logement et de nourriture le temps de la prospection.

Prospecter sur des salons de recrutement transfrontaliers et internationaux

Le réseau EURES organise des forums sur l'emploi frontalier ou à l'international, dans le cadre des European Jobs Days.

www.europeanjobdays.eu/fr

Envoyer des candidatures spontanées

Pensez à postuler auprès d'entreprises françaises implantées à l'étranger, des entreprises ayant des filiales en France et des entreprises locales du pays choisi.

www.tresor.economie.gouv.fr/Pays

<http://fr.kompass.com>

www.lemoci.com

www.letudiant.fr/fiches/les-entreprises-qui-recrutent.html

www.europages.fr

www.wayp.com

www.ccifrance-international.org

Répondre à des offres sur des sites spécialisés

Les services publics d'emploi et les agences de travail temporaire les plus connues sont présentes dans plusieurs pays.

Réseaux de l'emploi en France

www.pole-emploi.fr

www.apec.fr

Portails et sites spécialisés

www.ec.europa.eu/eures

www.monster.fr

www.jobtrotter.com

www.eurojobs.com

www.jobexpat.com

Réseaux sociaux professionnels

<http://gb.viadeo.com/fr>

www.linkedin.com

<https://www.xing.com>

<https://my.yupeek.com>

Offres de jobs

www.teli.asso.fr (Adhésion : 45 €/an)

www.anyworkanywhere.com

www.seasonworkers.com

www.summerjobs.com



Reconnaissance professionnelle

Elle permet de reconnaître à quelqu'un la possibilité d'exercer une profession dans un autre pays que le sien.

Si votre profession n'est pas réglementée, vous pouvez librement l'exercer comme n'importe quel ressortissant du pays choisi. C'est l'employeur qui évalue vos compétences. Tous les emplois sont

accessibles à l'exception de ceux qui relèvent de la souveraineté nationale (armée, police, diplomatie).

Si votre profession est réglementée, il y a deux possibilités, mais il est indispensable de vous informer pour connaître les conditions d'exercice :

- Vous entrez dans une catégorie professionnelle qui a une reconnaissance automatique au niveau européen (médecin, infirmier, dentiste, sage-femme, pharmacien, vétérinaire ou architecte).
- Votre profession est réglementée, mais il n'y a pas de base commune entre les pays (ingénieur, avocat, psychologue). Dans ce cas, il faut obtenir une reconnaissance de votre diplôme en adressant une demande à l'autorité compétente qui peut imposer un test d'aptitude, une formation complémentaire ou quelques années d'expérience professionnelle.

www.ciep.fr/enic-naric-france

Le programme **Erasmus pour jeunes entrepreneurs** permet aux futurs entrepreneurs européens d'acquérir les compétences requises pour créer et/ou gérer une petite entreprise en Europe. Ils peuvent ainsi acquérir ou échanger des connaissances et des idées entrepreneuriales avec un entrepreneur expérimenté, auprès duquel ils séjourneront pendant 1 à 6 mois, et bénéficieront d'une aide financière de la Commission européenne.

www.erasmus-entrepreneurs.eu

Jobs saisonniers

La plupart des offres de jobs concernent la saison d'été : tentez votre chance dans les secteurs de l'animation, du tourisme, de l'hôtellerie-restauration ou de l'agriculture. La majorité des offres s'adresse aux plus de 18 ans et la pratique de la langue du pays, voire d'autres langues, est souvent indispensable.

Hôtellerie-restauration

Secteur où l'on peut trouver des jobs sans expérience. La priorité est donnée aux personnes disponibles pour la saison (mai à septembre).

www.lhotellerie-restauration.com

<http://sunseafun.com>

www.caterer.com

www.eurohoteljobs.com



Tourisme, animation

Les clubs de vacances, centres sportifs, parcs d'attractions, recherchent des accompagnateurs, du personnel d'accueil, des animateurs. Autres fonctions : ménage, plonge.

www.animjobs.com

www.clubmedjobs.fr

www.seasonworkers.com/summerjobs

www.kingsrecruit.com

Accompagnement de séjours linguistiques

La majorité des organisateurs de séjours linguistiques recrute des accompagnateurs pour les vacances de printemps et d'été. Il faut avoir 21 ans minimum, une licence en langue, une connaissance du pays et l'expérience des voyages.

www.loffice.org

www.unosel.org

Travaux agricoles

Ramassage des fruits et légumes dans des exploitations agricoles en Australie, Royaume-Uni, etc. Cueillette de fraises et récolte de pois ou champignons au Danemark et aux Pays-Bas... Tout au long de l'année, la récolte des fruits et légumes nécessite de la main d'œuvre. Les conditions de travail peuvent être pénibles (8 à 10 heures de travail par jour, 6 jours par semaine) et il est conseillé de s'informer sur la prise en charge de l'hébergement, de la nourriture et sur la rémunération. Le gîte et le couvert tiennent parfois lieu de salaire.

www.fruitfuljobs.com

www.pickingjobs.com

Rédiger votre candidature

Ecrire votre CV dans une autre langue

Traduire votre CV français ne suffit pas, vous devez adapter la présentation et le contenu aux habitudes du pays :

- Rédigez votre CV dans la langue du pays.
- Soignez la présentation (rédaction claire et phrases courtes).
- Mettez en valeur votre attrait pour l'étranger (goût pour la culture et la langue).
- Présentez vos compétences ou savoir-faire utiles pour le poste convoité.
- Ne traduisez pas vos diplômes, indiquez leurs équivalents dans le pays ou détaillez le contenu de votre formation.

Pour éviter les fautes d'orthographe, faites relire votre CV par une personne qui maîtrise bien la langue.

Le CV et le passeport des langues Europass constituent un modèle unique destiné à tout citoyen désireux d'étudier ou travailler dans un autre Etat membre.

Il permet de présenter les compétences et les qualifications de manière claire dans les différentes langues de l'UE. Il aide les établissements d'enseignement et de formation, ainsi que les employeurs, à mieux évaluer les connaissances acquises.

<http://europass.cedefop.europa.eu>

BON A SAVOIR

Le réseau Eurodesk publie une brochure « **Trouver un job en Europe** » dans laquelle vous trouverez de nombreux sites Internet qui vous aideront à trouver un job par secteur et pays !

<http://fr.slideshare.net>

Recherche « **Trouver un job en Europe** »

Ne ratez pas les salons « **Journées Jobs d'été** » qui ont lieu chaque année dans tout le réseau Information Jeunesse.

www.jobs-ete.com

<http://forumjobs.jeunes-ca.fr/>

Rédiger une lettre de motivation

Votre lettre doit être claire, concise et écrite dans la langue et selon les modalités du pays. Mettez en avant vos qualités et argumentez sur ce que vous pouvez apporter à l'entreprise. Votre candidature doit représenter une plus-value par rapport à celle d'un candidat du pays. Cherchez ce qui peut faire la différence (connaissances techniques, linguistiques, culturelles, etc.).

Autres pistes

En Europe

Programme « Job d'été/Job dans la ville jumelée » de l'OFAJ

L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) offre aux 16-30 ans une bourse pour effectuer un stage ou un job au sein d'une entreprise, d'une institution ou de l'administration allemande.

Contactez le comité de jumelage de votre mairie ou le Point Info OFAJ de votre région.

www.ofaj.org

A l'international

Au pair à l'étranger

La personne au pair est logée, nourrie et perçoit de l'argent de poche. En contrepartie, elle assure la garde des enfants et une partie des tâches ménagères. Il faut avoir entre 18 et 26 ans, quelques connaissances en langues et s'engager en général pour 6 mois au minimum.

www.iapa.org

www.ufaap.org

www.aupairworld.com

Programme « Mobilité des jeunes travailleurs » de l'OFQJ

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) propose divers programmes d'accompagnement des jeunes de 18 à 35 ans souhaitant réaliser un séjour professionnel au Québec (identification de partenaires, démarches administratives).

www.ofqj.org

Accords bilatéraux

Pôle emploi international gère des accords bilatéraux permettant des échanges de jeunes profession-

nels âgés de 18 à 35 ans ayant terminé leurs études et qui souhaitent exercer une activité salariée dans un autre pays en vue de se perfectionner. Ils doivent trouver l'entreprise d'accueil, mais les formalités administratives pour les permis de séjour et les autorisations de travail sont facilitées.

Durée : de 3 à 18 mois. Pays concernés : Argentine, Bénin, Bulgarie, Canada, Cap Vert, Congo, Etats-Unis, Gabon, Maroc, Maurice, Nouvelle-Zélande, Roumanie, Russie, Sénégal, Tunisie.

Adressez-vous au Pôle emploi international de votre région.

www.pole-emploi.fr



Programme Vacances Travail (PVT)

La France et les pays suivants ont signé des accords qui simplifient l'obtention de visas : Argentine, Australie, Canada, Corée du Sud, Hong-Kong, Japon, Nouvelle-Zélande et Russie (à venir : Chili, Brésil et Colombie). Le PVT permet aux jeunes de 18 à 30 ans (35 pour le Canada) de séjourner dans un de ces pays en ayant le droit de travailler pendant un an (2 pour le Canada). Il faut justifier de ressources suffisantes pour subvenir à ses besoins dans le pays.

Contactez les ambassades des pays concernés ou consultez

<http://pvtistes.net>

Pour en savoir + :

CRIJ Champagne-Ardenne /
Centre d'Information Europe Direct
41 rue de Talleyrand - 51100 Reims
Tél. 03 26 79 84 75
ipe-champagneardenne@crij-ca.fr
www.jeunes-ca.fr

Faire du volontariat

Chantiers de jeunes..... p. 34

Service volontaire européen (SVE)..... p. 34

Service civique à l'international p. 35

Volontariat de solidarité internationale (VSI)..... p. 35

Volontariat franco-allemand p. 36

Volontariat international en entreprise ou
en administration (VIE/VIA) p. 36

Volontariat des Nations Unies (VNU) p. 37

Volontariat international de la francophonie (VIF) p. 37



***Vous souhaitez vous investir dans la société,
aider les autres, vous rendre utile ? Différentes
possibilités de volontariat s'offrent à vous.
Choisissez celle qui vous correspond le mieux et
engagez-vous !***

Chantiers de jeunes

Le chantier permet, à travers la réalisation collective d'une activité utile, un apprentissage de la vie en groupe avec des personnes venant de tous horizons, c'est un lieu privilégié d'échanges, de rencontres interculturelles et d'ouverture.

Qui peut partir ? Tous les jeunes.
Pour quoi faire ? Vous rendre utile et renforcer vos compétences linguistiques en remplissant une mission d'intérêt général de courte durée : restauration du patrimoine, aménagement d'espaces naturels, organisation de manifestations culturelles, etc.

La participation est bénévole (pas de rémunération). Les frais de voyage et une participation aux frais d'hébergement et de nourriture sont à votre charge.

Plus d'informations :

www.cotravaux.org
www.concordia-association.org
www.volontariat.org
www.unarec.org

Service volontaire européen (SVE)



Cette action du programme européen Erasmus+ permet aux jeunes de découvrir une autre culture et d'acquérir des compétences utiles à leur développement personnel, éducatif et professionnel. Cette expérience booste aussi leur insertion sociale.

Qui peut partir ? Tous les jeunes de 17 à 30 ans, citoyens ou résidents d'un Etat membre de l'UE.

Pour quoi faire ? Vivre une expérience de solidarité et acquérir des compétences. Vous vous engagez dans une activité de volontariat de 2 mois à 12 mois dans 33 pays d'Europe. Vous êtes libre de choisir votre projet par domaine (social, environnemental, culturel, sportif).

Dans le cadre du SVE, vos frais de transport, d'hébergement et de nourriture seront pris en charge par le programme et vous bénéficierez d'une assurance, de cours de langue et d'argent de poche.

Plus d'informations : Le CRIJ Champagne-Ardenne est structure d'envoi de SVE.

<http://sve.jeunes-ca.fr>
https://europa.eu/youth/evs_database_en
www.erasmusplus-jeunesse.fr

BON A SAVOIR

Le SVE est une action du programme Erasmus+. Vous recevrez donc un « **Youthpass** ». Ce certificat européen identifie et valorise les compétences acquises pendant votre expérience à l'étranger. C'est un vrai « + » dans votre parcours et pour votre CV !

www.youthpass.eu/fr

Service civique à l'international

Qui peut partir ? Tous les jeunes de 16 à 25 ans.

Pour quoi faire ? Vous engager en France ou à l'étranger dans une mission d'intérêt social pour la collectivité. Les missions sont à caractère solidaire, social, sanitaire, culturel, environnemental, etc.

Vous recevez une indemnité de 467 € net par mois avec possibilité de bourse (106 €) pour les bénéficiaires du RSA ou les boursiers, sous conditions, avec un complément de 106 € minimum versé par l'organisme d'accueil.

A l'international s'ajoute un supplément de 100 €.

Votre protection sociale est assurée.

Plus d'informations :

www.service-civique.gouv.fr
www.uniscite.fr

Volontariat de solidarité internationale (VSI)

C'est un engagement à plein temps sur une action de solidarité internationale dans le domaine de la coopération au développement et de l'action humanitaire, dans le cadre d'une OGN agréée par le ministère des Affaires étrangères et du développement international.

Qui peut partir ? Tous les jeunes de plus de 18 ans.

Pour quoi faire ? Mettre vos compétences au service d'une mission de développement ou d'urgence humanitaire pour une durée de 2 ans maximum dans une ONG.

Vous êtes pris en charge par l'une des associations agréées par le ministère des Affaires étrangères qui cofinance la formation, les frais de voyage, l'indemnité de subsistance, la couverture sociale et l'accompagnement au retour.

Plus d'informations :

www.france-volontaires.org
www.coordinationsud.org
www.clong-volontariat.org
www.ritimo.org



Volontariat franco-allemand

Ce dispositif partage les objectifs et le cadre légal du Service civique. Il permet aux volontaires de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général et favorisant une prise de conscience de la citoyenneté française et européenne.

Qui peut partir ? Les jeunes volontaires de 18 à 25 ans.

Pour quoi faire ? Vous engager pendant 12 mois au sein d'une association allemande ou d'un établissement scolaire dans le domaine culturel, écologique, social, sportif, etc.

Vous bénéficiez d'un accompagnement binational avec une formation interculturelle, civique et linguistique.

Plus d'informations : Contactez l'OFAJ

www.volontariat.ofaj.org

Volontariat international en entreprise ou en administration (VIE/VIA)

Etre volontaire international dans ce cadre, c'est partir pour une mission professionnelle à l'étranger tout en bénéficiant d'un statut public protecteur. Le VIE et le VIA sont deux dispositifs placés sous la tutelle de l'ambassade de France.

Qui peut partir ? Les jeunes diplômés de 18 à 28 ans.

Pour quoi faire ? Vous professionnaliser lors d'une mission dans une entreprise française à l'étranger (VIE) ou dans un établissement dépendant du ministère des Affaires étrangères ou de la Direction générale du Trésor et de

la politique économique : centres culturels, ambassades, etc. (VIA).

Vous recevez une indemnité forfaitaire, variable suivant le pays d'affectation pour une durée comprise entre 6 et 24 mois. Les frais de voyage et la protection sociale sont pris en charge.

Plus d'informations :

www.civiweb.com

<http://export.businessfrance.fr>



Volontariat des Nations Unies (VNU)

Le programme VNU, assuré par l'Organisation internationale des Nations Unies, promeut le volontariat afin de soutenir la paix et le développement par le monde.

Qui peut partir ? Les jeunes diplômés âgés d'au moins 25 ans ayant au moins deux expériences professionnelles.

Pour quoi faire ? Réaliser des activités de coopération technique de 6 à 12 mois renouvelables avec les gouvernements et initiatives communautaires dans les domaines du secours humanitaire et de la réinsertion, de l'appui aux droits de l'homme, aux processus électoraux et à la consolidation de paix. Plus d'informations :

<http://unv.org>

www.onlinevolunteering.org/fr



Le volontaire reçoit une allocation pour ses frais d'installation et une allocation mensuelle destinée à couvrir les dépenses essentielles, les frais de déplacement, une assurance vie, santé et invalidité permanente ainsi qu'une allocation pour réinstallation.

BON A SAVOIR

Retrouvez toutes les opportunités d'études, d'emploi, de stage, de volontariat à pourvoir rapidement sur Last Minute Offers (LMO), un portail du réseau Eurodesk.

<http://lastminute.eurodesk.eu>

Volontariat international de la francophonie (VIF)

Ce programme vous permet de vivre une expérience de mobilité internationale au sein de l'espace francophone durant 12 mois.

Qui peut partir ? Les jeunes ayant entre 21 et 34 ans titulaires d'un diplôme universitaire ou équivalent.

Pour quoi faire ? Développer une action comme la promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique, la promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme, l'éducation, la formation et la culture, etc.

Plus d'informations :

www.jeunesse.francophonie.org

www.francophonie.org

Pour en savoir + :

CRIJ Champagne-Ardenne /
Centre d'Information Europe Direct
41 rue de Talleyrand - 51100 Reims
Tél. 03 26 79 84 75
ipe-champagneardenne@crij-ca.fr
www.jeunes-ca.fr



**au cœur
de la vie
étudiante**

**bourses / logement / restauration
/ action sociale - santé / culture**

www.crous-reims.fr

Partir autrement

Partir dans le cadre d'un programmep. 40

Erasmus+ Echanges de jeunes p. 40

Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) p. 40

Autres pistesp. 40

Partir en séjour linguistique p. 40

Partir avec un sac à dos p. 40

Pour vous loger pas cher p. 41

Optez pour le Wwoofing..... p. 41

Aides et bourses de voyagep. 41

Aide nationale..... p. 41

Aides locales..... p. 41



Vous trouverez ici des informations sur les programmes d'échanges de jeunes, de projets solidaires et de volontariat, qui vous permettent de découvrir d'autres contrées, tout en étant encadré. Il existe aussi des alternatives pour endosser votre sac à dos et partir à l'aventure.

Partir dans le cadre d'un programme

Erasmus+ Echanges de jeunes

Qui peut partir ? Tous les jeunes de 13 à 30 ans.

Pour quoi faire ? Rencontrer 16 à 60 jeunes de différents pays (au moins deux) et apprendre à mieux se connaître autour d'activités ludiques et pédagogiques. Durée : de 5 à 21 jours.

Plus d'informations :

www.erasmusplus-jeunesse.fr

Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) > Projet individuel

Qui peut partir ? Tous les jeunes de 16 à 30 ans.

Pour quoi faire ? Une aide financière allant jusqu'à 300 € pour vous aider à réaliser un projet individuel ou collectif (maximum 4 personnes) en Allemagne. Durée : de 2 semaines à 1 mois.

Pour plus d'informations :

www.ofaj.org (Rubrique Engagement et projet individuel / Projet individuel)

sionnelle ou autre), vous pouvez choisir entre diverses formules allant d'une semaine à plusieurs mois : immersion totale en famille, activités sportives ou culturelles associées à des cours de langue, ou rencontre entre jeunes de plusieurs pays. Ces formules sont payantes et il existe peu d'aides au financement.

www.unosel.com

www.loffice.org

Partir avec un sac à dos

C'est une expérience de perte de repères et, dans le même temps, d'apprentissages personnels et culturels incroyables ! Si vous envisagez de partir avec votre sac à dos, un peu de préparation et quelques pistes utiles vous faciliteront la vie.

Pour la préparation

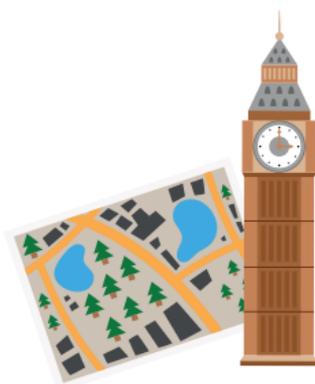
Voir la rubrique « Préparer votre départ et votre retour » pour les bons plans concernant le logement, la santé, les transports, l'argent.

Autres pistes

Partir en séjour linguistique

C'est un moyen efficace de se familiariser avec une langue étrangère et de découvrir une culture différente, d'apprendre une nouvelle manière de vivre, de s'ouvrir au monde.

Selon votre âge, votre activité et votre motivation (scolaire, profes-



BON A SAVOIR

- Ne partez jamais sans avoir fait un point « **santé** » : être aventurier, c'est bien, mais être couvert en cas de pépin, c'est mieux !
- Conservez une copie scannée de vos **documents importants** (passeport, visa, billets d'avion) dans votre boîte mail : si vous les perdez, cela vous facilitera la vie sur place.
- Vous êtes perdu ? Rassurez-vous, notre **administration consulaire** (ambassade, consulat, alliances, centre culturel français) n'est jamais bien loin : www.diplomatie.gouv.fr (*Rubrique Le Ministère et son réseau*)
- Vous voulez tenter un petit **job** non déclaré ? Très mauvaise idée ! Vous ne connaissez pas assez le pays, ni sa législation pour tenter ce genre de chose... inutile de passer par la « case prison » !

Pour vous loger pas cher

- Camping : équipez-vous et n'hésitez pas à demander conseil aux habitants
- Couchsurfing : en américain, cela signifie littéralement, « surfer sur un canapé ». Vous êtes hébergé gratuitement chez l'habitant !
- Auberge de jeunesse : on trouve des lits pas chers, en dortoir, aux quatre coins de la planète !

Optez pour le Wwoofing

Le Wwoofing ou « World-Wide Opportunities on Organic Farms » vous permet de donner de votre temps en participant aux différentes tâches sur une propriété agricole (jardin, potager, verger,

fleurs, animaux). Vous travaillez quelques heures par jour bénévolement et vous êtes hébergé, nourri et logé.

Le Wwoofing est une alternative économique et un mode de pensée : c'est vivre un temps près de la terre et de ses habitants.

www.wwoof.fr

Aides et bourses de voyage

Aide nationale

Cultures Actions

Ce dispositif cofinance des projets d'étudiants de l'enseignement supérieur. Le projet peut être présenté par un étudiant seul ou en groupe, par une association étudiante ou une institution. Les thèmes retenus sont divers et doivent impliquer une retombée dans le milieu étudiant.

www.cnous.fr/carte

Aides locales

Régions, Départements, Mairies

Certaines collectivités locales proposent des dispositifs ou aides aux projets de mobilité.

Contactez votre centre, bureau ou point Information Jeunesse.

www.jeunes-ca.fr (*Rubrique S'informer près de chez vous*)

Comités de jumelage

Le jumelage vise le rapprochement d'une ville française avec une ville étrangère. Les communes jumelées ou en cours de jumelage peuvent bénéficier d'un soutien financier pour l'organisation de rencontres, d'échanges et d'actions de coopérations bi ou multilatérales impliquant directement les citoyens européens.

Contactez votre mairie.

www.afccre.org

Echanges culturels

Plusieurs associations organisent des rencontres entre personnes de différents pays, afin de faciliter leur installation, de les informer et de leur proposer des contacts privilégiés.

www.fiafe.org

www.abm.fr

Bourses d'associations et de fondations privées

Pour encourager les projets des jeunes, des entreprises, des associations et des fondations privées peuvent proposer des bourses et des aides.

www.fondationdefrance.org

www.projaide.fr

Bourses d'aventure Zellidja

Elles sont proposées aux 16-20 ans pour un projet d'études réalisé à l'occasion d'un voyage en solitaire. Le thème est laissé au choix du candidat et le voyage doit se dérouler sur un mois minimum.

www.zellidja.com

Club TELI

Des bourses sont attribuées aux adhérents de l'association pour un projet tourné vers l'international, hors échange universitaire. Le projet peut durer de 7 à 12 mois et concerner tous les pays et les disciplines.

www.teli.asso.fr



Bourses de l'Aventure de la Guilde

Elles soutiennent des projets d'expédition originaux, à pied, à cheval, en kayak, à vélo, en traîneau à chien, etc.

www.la-guilde.org

Pour en savoir + :

CRIJ Champagne-Ardenne /
Centre d'Information Europe Direct
41 rue de Talleyrand - 51100 Reims
Tél. 03 26 79 84 75
ipe-champagneardenne@crij-ca.fr
www.jeunes-ca.fr

En savoir plus

L'information à la sourcep. 44

Informations générales.....p. 44

Institutions européennes.....p. 44

Programmes européens.....p. 44

Etudes.....p. 45

Mobilité professionnelle.....p. 45

Partir autrement.....p. 45

L'information en régionp. 45

CRIJ Champagne-Ardenne - Centre d'Information

Europe Direct.....p. 45

Eurodesk.....p. 46

Conseil Régional de Champagne-Ardenne -

Direction Europe.....p. 46



L'information à la source

Informations générales

www.eurodesk.eu

Eurodesk, relais d'information soutenu par la Commission européenne, propose un panorama des dispositifs facilitant la mobilité des jeunes en Europe.

[www.facebook.com/Eurodesk France](https://www.facebook.com/EurodeskFrance)

Toute l'actualité sur la page Facebook d'Eurodesk France.

<http://lastminute.eurodesk.eu>

Last Minute Offers, portail d'Eurodesk qui répertorie les différentes offres de mobilité à pourvoir rapidement.

<https://europa.eu/youth>

Portail européen de la jeunesse.

<http://decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr>

Portail du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Informations sur toutes les possibilités de mobilité en Europe et à l'international.

<http://europa.eu>

Portail de l'Union européenne.

www.touteleurope.eu

Portail français sur les questions européennes.

<http://europa.eu/youreurope/citizens>

Aide et conseils pour les citoyens de l'UE.

Institutions européennes

www.europarl.europa.eu/portal/fr
Parlement européen.

www.consilium.europa.eu/fr

Conseil européen.

Conseil de l'Union européenne.

<http://ec.europa.eu>

Commission européenne.

<http://curia.europa.eu>

Cour de justice.

www.eca.europa.eu/fr

Cour des comptes européenne.

Programmes européens

www.erasmusplus.fr

Programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.

www.erasmusplus-jeunesse.fr

Blog des porteurs de projets Erasmus+ Jeunesse et Sport.

www.generation-erasmus.fr

Programmes européens d'éducation et de formation.

www.eurodyssee.eu

Eurodyssée.

<http://europa.eu/youreurope/citizens>

Aide et conseils pour les citoyens de l'UE.

Etudes

<https://ec.europa.eu/ploteus/fr>
Portail européen de l'éducation.

www.euroguidance-france.org
Euroguidance.

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Mobilité professionnelle

<https://ec.europa.eu/eures>
Portail européen sur la mobilité de l'emploi.

www.enic-naric.net
Reconnaissance professionnelle.

<http://europass.cedefop.europa.eu>
CV européen, Passeport langue, Europass mobilité.

www.diplomatie.gouv.fr
Ministère des Affaires étrangères.

Partir autrement

www.service-civique.gouv.fr
Service civique.

www.cotravaux.org
Chantiers de jeunes bénévoles.

www.france-volontaires.org
Chantiers de jeunes et volontariat international.

www.civiweb.com
Volontariat international en entreprise/administration.

www.coordinationsud.org
Volontariat international.

www.ofaj.org
Echanges franco-allemands.

www.ofqj.org
Echanges franco-qubécois.

L'information en région

CRIJ Champagne-Ardenne / Centre d'Information Europe Direct

41 rue de Talleyrand - 51100 Reims
03 26 79 84 75

E-mail : ipe-champagneardenne@crij-ca.fr

www.jeunes-ca.fr (Rubrique *Bouger à l'international*)

<http://europedirect.jeunes-ca.fr>
(*Informations sur l'Union européenne*)

Le CRIJ Champagne-Ardenne est labellisé Centre d'Information Europe Direct, relais d'information de la Commission européenne en région.

Il accueille et informe les jeunes sur la mobilité en Europe et à l'international (études, stages, emplois, jobs, échanges, volontariats). Il produit et diffuse une documentation pratique. Il organise des événements et animations tout au long de l'année autour des questions européennes (« Ambassadeurs européens », « Fête de l'Europe »...).

Il est structure d'envoi, d'accueil et de coordination du Service Volontaire Européen.

Il est également Point Info de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ).

Eurodesk

Eurodesk est un réseau européen soutenu par la Commission européenne. Il a pour mission d'informer tous les jeunes et les professionnels sur la mobilité en Europe, sur les dispositifs et les programmes européens.

Le CIDJ assure la coordination nationale d'Eurodesk pour la France. Le réseau Eurodesk édite des publications et des expositions sur l'Europe.

Le réseau Eurodesk gère le Portail européen de la jeunesse de la Commission européenne.

<https://europa.eu/youth>
www.eurodesk.eu

Conseil Régional de Champagne-Ardenne Direction Europe

5 rue de Jéricho
51037 Châlons-en-Champagne
Cedex
03 26 70 31 47

www.cr-champagne-ardenne.fr

BON A SAVOIR

Plus d'infos par pays, par dispositifs et par thèmes ?
Venez nous voir, c'est gratuit !

Le réseau Information Jeunesse tient à votre disposition des fiches pays très complètes, des informations sur la préparation au départ, les études, stages, jobs, volontariats à l'étranger... et bien plus encore !

Les dossiers « Actuel-CIDJ » sont en consultation dans tous les centres, bureaux et points Information Jeunesse de France : ils sont actualisés, fiables et gratuits, tout comme les conseils « sur mesure » des relais Eurodesk.

N'hésitez pas à surfer également sur www.jeunes-ca.fr (*Rubrique bouger à l'international*), c'est une précieuse source d'information sur la mobilité des jeunes en Europe.

L'INFORMATION DES JEUNES EN CHAMPAGNE-ARDENNE

www.jeunes-ca.fr

La réponse à vos questions !

SE FORMER



TRAVAILLER



SE LOGER



SE DÉPLACER



CONNAÎTRE
SES DROITS



AGIR



SE DISTRAIRE



S'OCCUPER
DE SA SANTÉ



BOUGER À
L'INTERNATIONAL



INFORMATION
JEUNESSE



CRIJ

CHAMPAGNE-ARDENNE

*Le Crédit Agricole du Nord Est
vous accompagne au quotidien !*



NORD EST

*La Banque de
votre Territoire*

Vos comptes à portée de main

CA Pocket*
NORD EST

Concours et infos exclusives

My CA Nord Est



*...et toujours de nombreux bons plans
avec votre Carte Mozaïc !*

* application disponible sous Appstore et Android

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST - Société coopérative à capital variable - Etablissement de Crédit - Société de courtage d'assurances - RCS Reims n° 394 157 085 - N° ORIAS 07 022 663 - Siège social : 25 rue Libergier - 51088 REIMS CEDEX